

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 7 OCTOBRE 2009**

**Sous la présidence de :** M. Pierre MAMMOSSER, Maire

**Membres présents :** Mmes et MM. Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Marie-José SCHALLER, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER.

**Membres absents excusés :** MM. Alfred SCHMITT qui a donné procuration à Christian KLIPFEL et Jean-Michel STEPHAN qui a donné procuration à Pierre MAMMOSSER.

### **1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS**

Christian KLIPFEL souhaite que sa question pour savoir si la réduction de tarif de la chorale adultes de l'école de musique avait produit des effets, à laquelle le Maire a répondu négativement, soit ajoutée au compte rendu du 7 septembre 2009.

Suite à cet ajout, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 2 septembre 2009.

#### **04.09.2009**

- rencontre avec le constructeur des « Jardins de Fleckenstein » et la DDE concernant le permis de construire pour les logements collectifs ; le permis a du être modifié pour ne pas dépasser le retrait maximum de 60 mètres des constructions par rapport aux rues ; le Maire rappelle que cette clause a été ajoutée au règlement du POS lors de la modification en janvier 2008. Il informe également que le projet sera porté par OPUS 67
- inauguration de la foire européenne de Strasbourg

#### **05.09.2009**

- journée du Conseil Général à la foire européenne de Strasbourg

#### **06.09.2009**

- célébration d'action de grâce à l'église catholique de Soultz-sous-Forêts et verre de l'amitié à l'occasion du départ des abbés Claude BREESE et Julien BERBETT et de l'arrivée du diacre Boris MILAVEC

#### **08.09.2009**

- rencontre avec Mme Hortense SCHEIDT, responsable courrier à La Poste, pour faire un état des lieux de l'application de la loi qui stipule que les boites aux lettres doivent être implantées en limite de parcelle privée, avec toutefois une exception pour les collectifs
- réunion au sujet de la piste cyclable Lobsann - Soultz-sous-Forêts à la mairie de Lobsann organisée par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn ; y assistaient Charles SCHLOSSER, Charles GRAF, Alfred KREISS, Pierre MAMMOSSER. Il a été décidé de relancer le dossier.

Jean-Laurent VONAU rappelle que le dossier n'est pas en suspens, mais que certains propriétaires ne veulent pas céder le terrain nécessaire pour permettre un tracé continu de Soultz-sous-Forêts à Lobsann

– réunion SICTEU pour le plan pluriannuel 2010-2011 : il est prévu en 2010 le renforcement du réseau de la rue Frohnacker et l'amélioration du réseau rue de Lobsann (impasse Eichenlaub) ; en 2011 doublement du siphon du collecteur de fin de réseau rue Frohnacker/rue des Vignes et amélioration du réseau carrefour rue des Vignes/rue Muntz

La discussion portait également sur l'exonération de la redevance assainissement demandée par la Ville de Soultz-sous-Forêts pour l'arrosage automatique du terrain de football ; les membres du SICTEU demandent à la commune de faire installer un 2<sup>e</sup> compteur d'eau par le Syndicat des Eaux. La demande pour l'installation de ce compteur d'eau supplémentaire sera faite auprès du Syndicat des Eaux de Soultz-sous-Forêts.

Des conseillers municipaux interpellent au sujet des problèmes d'affaissement rue de Lobsann ; Ernest ROTT informe que les entreprises et les assurances sont en discussion pour trouver une solution

### **09.09.2009**

– réunion pour la restructuration du pôle scolaire avec le CAUE et les utilisateurs dont les besoins ont été précisés ; cette restructuration comprend 3 volets :

- renforcer le bloc scolaire avec la création de 4 salles de classe supplémentaires pour l'école élémentaire et 3 pour l'école maternelle
- créer un deuxième périscolaire à Soultz-sous-Forêts et
- créer un multi accueil à Soultz-sous-Forêts.

La municipalité souhaite que les 3 volets soient menés ensemble. La communauté de communes du Soultzerland qui a les compétences périscolaire et multi accueil va étudier le dossier de son côté. L'aménagement de l'accès vers les écoles avec création de places de stationnement et d'emplacements "dépose minute" est à l'étude ; une deuxième passerelle piétonne est prévue à l'arrière de l'école primaire.

### **10.09.2009**

– réunion du comité syndical du SCOTAN

### **11.09.2009**

– matinée d'information organisée par l'Association des Maires du Département du Bas-Rhin à l'occasion de la journée des Maires à la Foire Européenne de Strasbourg

### **12.09.2009**

– prise de commandement de l'unité territoriale de Soultz-sous-Forêts par le lieutenant Stéphane MEYER

### **13.09.2009**

– vide greniers au Bruehl ; randonnée cyclo avec challenge de la Ligue (participation record) ; marche d'orientation du Club Vosgien

### **14.09.2009**

– réunion à l'école maternelle organisée par M. BOHY, inspecteur de l'Education Nationale, avec la directrice, les enseignantes et les ATSEM pour préciser les rôles de chacune des parties suite à des soucis durant l'année scolaire écoulée ; une charte des ATSEM est en cours de rédaction.

Le Maire informe également l'assemblée qu'il y a eu un incident à l'école maternelle, un enfant est tombé de la grande structure toboggan sur la tête. La commune va faire appel à la SOCOTEC pour confirmer l'homologation de la structure, bien que celle-ci ait été

homologuée lors de son installation ; la maintenance est assurée régulièrement par une entreprise spécialisée

### **15.09.2009**

– rencontre avec M. ROMERO, cabinet immobilier AIC concernant la vente de la propriété DANGLER rue de la Bergerie ; le Maire propose de faire évaluer les constructions de la rue de la Bergerie par un architecte pour voir quelles sont les maisons à préserver

– réunion du comité de pilotage pour la rénovation de l'orgue de l'église protestante : M. Christian LUTZ, maître d'œuvre proposera 2 chiffrages concernant la restauration et le relevage. La Fondation du Patrimoine sera invitée à la prochaine réunion du comité de pilotage. Le Pasteur KREBS travaille sur la plaquette et 2 concerts seront organisés à l'église protestante. La prochaine réunion est prévue le 27 octobre 2009

### **16.09.2009**

– présentation du parcours de citoyenneté à la Base Aérienne 901

### **17.09.2009**

– visite de l'ensemble du ban de Hohwiller pour le PLU à pieds, pour déterminer les emplacements pour une future urbanisation

– réunion de la commission urbanisme pour l'élaboration du PLU : le compte rendu a été diffusé à l'ensemble des membres de la commission PLU. L'objectif de cette réunion était de relire le PADD et de l'ajuster en fonction des éléments de terrain et selon les éléments discutés lors de la dernière réunion de travail ; il s'agissait également de bien définir les orientations qui s'appliquent à Hohwiller et celles qui s'appliquent spécifiquement à Soultz-sous-Forêts.

Le Maire rappelle les 4 grands objectifs du PADD :

- préserver le paysage et l'environnement
- encourager le développement économique équilibré du territoire
- rechercher une bonne organisation des déplacements
- tendre vers un développement urbain cohérent.

Jean-Laurent VONAU interroge sur le dossier du PLU ; il estime que le PLU étant le document le plus important, le conseil municipal n'est pas assez informé et souhaite que les discussions soit menées au sein de cette instance.

Le Maire répond que le conseil municipal est l'instance qui prend les décisions et valide les propositions de la commission d'urbanisme. Le PLU est élaboré en trois phases successives : le PADD, le zonage et le règlement, chaque phase sera soumise au conseil municipal pour adoption. Il propose d'envoyer le PADD et le diagnostic à l'ensemble des membres du conseil municipal et d'organiser une réunion de la commission plénière du conseil municipal avant la prochaine réunion du conseil municipal

La prochaine réunion de travail aura lieu le jeudi 22 octobre 2009 à 19 heures à la Mairie de Soultz-sous-Forêts, il s'agit d'un atelier de travail sur le zonage ; l'atelier de travail sur la circulation aura lieu le 5 novembre 2009 à 19 heures

### **18.09.2009**

– lancement du marché hebdomadaire de producteurs place du Général de Gaulle : grand succès pour le moment. Le Maire rappelle la visite officielle du marché vendredi 9 octobre 2009 à 17 heures. La municipalité est également en train de chercher une solution pour la couverture du parking ce qui permettrait de faire fonctionner ce marché par mauvais temps.

Céline GEFFROY informe qu'à 18 heures les stands n'ont plus rien à proposer à la vente ; ceci étant sans doute dû à une météo exceptionnelle d'après Paul BOISSARIE.

Jean-Laurent VONAU estime qu'il faut trouver rapidement une solution pour abriter le marché et propose au Maire de prendre contact avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour la location d'une structure.

- rencontre élus / responsables du monde économique

#### **19.09.2009**

- lancement de la saison culturelle au relais culturel La Saline ; la soirée s'est déroulée à guichets fermés

Paul BOISSARIE fait remarquer que lors de l'ouverture de saison les familles viennent souvent à 4 ou 5 personnes, alors que d'autres sont refusés, il suggère de limiter les invitations à 2 personnes par famille

Christian KLIPFEL informe qu'au relais culturel de Wissembourg les anciens abonnés sont prioritaires et signale qu'à Soultz-sous-Forêts des abonnés ont été refusés

Pour Paul BOISSARIE, il faudrait en priorité inviter les anciens abonnés en leur laissant un certain délai pour répondre, et ensuite seulement inviter les autres personnes.

Le Maire rappelle que les années précédentes il était toujours difficile de remplir la salle

#### **20.09.2009**

- kirwe à Hohwiller
- festival de rue gratuit organisé par l'association « Sur les Sentiers du Théâtre » ; présentation de « Andrée Kupp montreuse de légumes » sur la place de la mairie à Hohwiller : très grand succès avec 200 spectateurs cumulés pour les 2 représentations

#### **21.09.2009**

- réhabilitation de la maison des associations : réunion préliminaire avec les différentes entreprises

#### **23.09.2009**

- réunion d'information concernant l'ouverture du Relais Assistants Maternels (RAM) à la Saline de Soultz-sous-Forêts à l'intention des assistants maternels (28 personnes présentes sur 75 répertoriées) ; la convention sera signée vendredi le 9 octobre 2009

#### **25.09.2009**

- visite de sécurité périodique du magasin ALDI par le groupe de visite de la commission d'arrondissement pour la sécurité de Wissembourg ; avis défavorable en attendant la remise en état de certains points
- réunion du SIVU du Collège

#### **27.09.2009**

- journée portes ouvertes au centre équestre de l'Outre Forêt

#### **28.09.2009**

- rencontre avec M. JOUSSET de France Cartographie ; le Maire souhaite que la lettre de recommandation auprès des commerçants soit reformulée

#### **29.09.2009**

- conseil d'Administration du Collège de l'Outre Forêt

- réunion d'information concernant l'ouverture du Relais Assistants Maternels (RAM) à La Saline à l'intention des parents ; peu de parents étaient présents
- réunion sur le fonctionnement de la maison des associations pendant les travaux et dispositions de repli des utilisateurs

### **30.09.2009**

- réunion du CCAS de Soultz-sous-Forêts : organisation d'une journée de collecte de fruits et légumes le jeudi 8 octobre 2009 de 17h à 19h en partenariat avec l'association Repartir. Ces denrées seront distribuées le samedi 10 octobre 2009 aux personnes bénéficiant de l'épicerie sociale et aux personnes suivies par l'assistante sociale.

A la question de savoir qui pouvait bénéficier de ces dispositifs, Denise EHRHARD précise que l'aide est accordée suivant le quotient familial ; celui-ci est calculé en prenant en compte les ressources, les charges et la composition du foyer.

Eric HUBERT informe que 75 personnes de Soultz-sous-Forêts bénéficient de la CMU.

Le Maire informe que l'épicerie sociale de Wissembourg va ouvrir prochainement ; elle est située dans les locaux de l'ancien poste frontière vers Schweigen ce qui n'est pas vraiment à proximité de la gare

Pour Jean-Laurent VONAU il manque quelque chose à Soultz-sous-Forêts car pour les personnes qui ont des revenus minimums il n'est pas toujours facile de se déplacer

A la question de Thomas RUBY demandant comment se passait la distribution des denrées, le Maire rappelle que les personnes bénéficiaires de l'épicerie sociale payent 10 % de la valeur des denrées

A la question de Paul BOISSARIE demandant comment sont approvisionnées ces épiceries sociales, le Maire répond que souvent les associations qui gèrent ces lieux organisent des collectes ponctuelles, mais qu'elles s'approvisionnent également auprès de la banque alimentaire

Christian KLIPFEL précise que ces associations fonctionnent également avec les subventions des communes, mais que beaucoup de communes ne subventionnent pas

Le Maire rappelle que le CCAS de Soultz-sous-Forêts subventionne les épiceries sociales par le biais des associations qui les gèrent (CARITAS à Woerth et REPARTIR à Lauterbourg) ; le CCAS intervient également pour des aides financières ciblées (aides vacances pour des enfants, aides alimentaires, ...) en partenariat avec l'assistante sociale du secteur

Jean-Laurent VONAU estime que les besoins en milieu rural sont les mêmes qu'en milieu urbain, mais que les personnes ne bénéficient pas des mêmes infrastructures qui sont mieux développées en ville ; il faudrait mettre en place une structure sociale d'urgence en milieu rural avec des permanences tournantes

Pour Eric HUBERT, les personnes en milieu rural ne sont pas assez informées des lieux d'accueil, et se tourner vers l'assistante sociale n'est pas systématique

A la remarque du Maire concernant les aides financières du Conseil Général, Jean-Laurent VONAU estime que les gens qui demandent de l'aide sont dans le besoin et qu'en matière sociale il faut réagir rapidement ; les services sociaux du Conseil Général demandent l'avis au Maire qui connaît généralement ses administrés

- réunion de la commission Informations Communications Fêtes et Cérémonies
- réunion des riverains pour l'aménagement de la rue de Hoffen à Hohwiller

### **01.10.2009**

- ouverture de la saison Ciné Regards 2009/2010 du ciné club de Wissembourg au relais culturel La Saline

### **05.10.2009**

- réunion technique sur l'avancement des PLU de la communauté de communes du Sultzerland
- réunion d'information sur le contrat aidé passerelle organisée par Mme la Sous-préfète de Wissembourg, en présence de la directrice de Pôle Emploi de Wissembourg, du Président de la communauté de communes du Sultzerland et du Maire de Soultz-sous-Forêts au siège de la communauté de communes
- réunion de la commission Projets et Travaux

### **06.10.2009**

- réunion avec M. BATT de la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs concernés par les bandes enherbées et les fascines pour finaliser les conventions
- réunion de la commission de sélection des offres

### **07.10.2009**

- réunion pour la restructuration du pôle scolaire

## **2. PROJETS ET TRAVAUX**

### **→ Entrée de ville rue de Strasbourg**

Le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 2 septembre 2009, il avait été décidé de faire effectuer les travaux d'entrée de ville route de Strasbourg pour un montant évalué à 14 690 € HT.

Suite à la demande de la commune, les Bureaux BEREST, maître d'œuvre du projet, ont fait parvenir un nouveau devis estimatif d'un montant de 20 217,00 € (24 381,70 € TTC) incluant les problèmes d'écoulement des eaux (bouches d'égout et caniveaux supplémentaires).

Le Maire propose donc de faire effectuer les travaux d'entrée de ville route de Strasbourg pour un montant de 20 217 € HT, soit 24 381,70 € TTC.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de faire réaliser les travaux d'entrée de ville route de Strasbourg à Soultz-sous-Forêts pour un montant de 20 217 € HT, soit 24 381,70 € TTC. Il charge le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil Général du Bas-Rhin.

Pour information : le budget primitif 2009 prévoit un montant de 29 900 € TTC (25 000 € HT) pour ces travaux.

### **→ Divers travaux de voirie**

Le Maire informe le conseil municipal que sur demande de la commune, les Bureaux BEREST ont chiffré les divers travaux de voirie qui seraient à effectuer rapidement (réfections ponctuelles) pour un montant de 39 648,04 € HT, soit 47 419,06 € TTC (chiffrage légèrement différent des 35 386, 54 € HT qui avait été annoncé en séance et qui comportait une erreur de calcul)

Ce chiffrage a été revu à la baisse par rapport à une première estimation qui s'élevait à 43 585 € HT, suite à la discussion en commission

Pour information : le crédit prévu au budget primitif s'élève à 30 000 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire effectuer ces travaux. La mise en concurrence sera effectuée en procédure adaptée.

### → **Chauffage gymnase municipal**

Le Maire informe le conseil municipal que SOCOTEC, dans sa mission d'assistance technique au choix de l'entreprise, a analysé les différentes offres pour les travaux de chauffage au gymnase municipal et vestiaires douches et fait part du résultat de la mise en concurrence pour ces travaux :

- WURTZ/Haguenau : à 58 540 € HT, soit 70 013,84 € TTC
- BRAEUNER/Soultz-sous-Forêts : 52 503,90 € HT, soit 62 794,66 € TTC
- STROHM/Betschdorf : 48 342,70 € HT, soit 57 817,87 € TTC.

D'après les classements effectués par SOCOTEC (volet économique, volet de la valeur technique et certains points contractuels et classement sur le global), l'entreprise STROHM de Betschdorf est la mieux disante.

La commission de sélection des offres a étudié le rapport SOCOTEC et propose au conseil municipal de retenir l'entreprise STROHM de Betschdorf.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire effectuer les travaux de chauffage au gymnase municipal et de retenir l'entreprise STROHM de Betschdorf pour un montant de 48 342,70 € HT, soit 57 817,87 € TTC. Il demande au Maire de solliciter les subventions auprès des instances départementales et régionales.

Le Maire informe l'assemblée que la commune a également lancé une mise en concurrence pour les travaux de mise en conformité électrique au gymnase municipal avec demande de dépôt des offres pour le 15 octobre 2009.

### → **Réhabilitation intérieure de l'église de Hohwiller**

Le Maire fait part au conseil municipal que M. HAIBACH, architecte, sur demande des paroisses, a établi une première estimation concernant les travaux de réhabilitation intérieure de l'église de Hohwiller pour un montant de 142 000 € HT.

M. HAIBACH propose d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre du projet pour un taux d'honoraires de 10 %, taux supérieur à celui de l'offre pour la maîtrise d'œuvre de l'église catholique.

Avant de prendre une décision, le Maire propose de renégocier avec M. HAIBACH.

### → **Gestion énergétique des bâtiments – Assistance à maître d'ouvrage**

Suite à la demande de la commune, le cabinet ATE CONSEIL d'Obernai, membre du réseau GREENEO, a fait parvenir une proposition d'assistance à maîtrise d'œuvre pour la gestion énergétique des bâtiments ; cette proposition repose sur 3 grandes phases :

- étude d'opportunité (diagnostic énergétique, plan d'action et budget de cadrage du projet)
- montage du plan d'investissement (incluant la consultation des prestataires)
- mise en œuvre du projet, avec assistance à maîtrise d'ouvrage GREENEO.

L'offre financière du cabinet ATE Conseil ne porte, dans un premier temps, que sur l'étude d'opportunité (diagnostic énergétique). L'objectif est de disposer d'une feuille de route pour conduire les différentes opérations de développement de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

ATE CONSEIL propose de mener cette étude pour un prix de 6 000 € HT frais de déplacement inclus. La partie collecte des données sera assurée par les services

administratifs de la mairie. La Région Alsace et l'ADEME subventionnent les diagnostics énergétiques à raison de 35 % Région et 35 % ADEME plafonnée à 21 000 €.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier l'étude énergétique des bâtiments communaux à la Société ATE CONSEIL d'Obernai pour un montant de 6 000 € HT, soit 7 176 € TTC. Il charge le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil Régional et de l'ADEME.

#### → **Chauffage de l'église protestante**

Le Maire informe le conseil municipal que la demande de subvention pour le chauffage de l'église protestante n'a malheureusement pas abouti auprès du Conseil Général, vu que cette opération n'est pas inscrite dans le contrat de territoire. Dans un souci de maîtrise du budget départemental, seules les opérations formellement retenues dans la programmation validée peuvent faire l'objet d'un financement du Conseil Général.

Il avait d'ailleurs interpellé M. Jean-Laurent VONAU, conseiller général du canton de Soultz-sous-Forêts, à ce sujet.

Jean-Laurent VONAU rappelle qu'il est possible de négocier au sein de l'enveloppe globale et de jongler entre les priorités 1 et les priorités 2 à l'intérieur de cette enveloppe, mais il réaffirme que l'enveloppe globale retenue ne pourra pas être dépassée. Il précise également que lors de la demande de subvention, l'autorisation de faire effectuer les travaux par le conseil Général ne signifie pas systématiquement l'obtention d'une subvention, sauf à supprimer un autre projet. Il informe qu'il n'y aura plus de contrat de territoire dans le futur et que c'est une chance pour le Hattgau-Soultzerland d'avoir souscrit un tel contrat.

#### → **Pôle Maison des Services**

Le Maire informe le conseil municipal que l'Ordre des Architectes a désigné son représentant au sein du jury pour le pôle maison des services ; il s'agit de M. Thomas WEULERSSE – 12, rue des Vignerons à Turckheim, membre titulaire avec voix délibérative ; M. Jean-Paul MEYER – 5, rue du Canal à Dessenheim a été désigné membre suppléant

Les frais de vacation et de déplacement de M. WEULERSSE sont déterminés comme suit :

- honoraires : 60 € HT/heure soit 71,76 € TTC/heure
- frais de déplacement : 0,51 €/km (trajet de 256 km par réunion).

#### → **Avis de mise en concurrence**

Le Maire informe le conseil municipal que l'avis de mise en concurrence pour le contrat de service pour la régie du relais culturel La Saline a été affiché à la Mairie et à La Saline et publié sur le site e-marchespublics.com et sur le site Internet de la Ville. La date limite de dépôt des offres est fixée au 22 octobre 2009.

#### → **Aménagement des abords du terrain de football**

Une mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre des abords du terrain de football a également été lancée auprès de différents cabinets d'ingénierie avec remise des offres pour le 24 octobre 2009.

### **3. AFFAIRES FINANCIERES**

#### → **école municipale de musique**

- **création d'emplois d'assistants d'enseignement artistique**

Pour information : lors de la réunion du 2 septembre 2009 le conseil municipal avait décidé la création de 10 emplois d'assistants d'enseignement artistique comme agents non titulaires pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2010. Suite au démarrage des cours, 8 assistants d'enseignement artistique ont été embauchés.

- **fixation des coefficients d'emploi et de rémunération et des échelons des assistants d'enseignement artistique pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2010**

DISCIPLINES ENSEIGNEES	COEFFICIENT D'EMPLOI	COEFFICIENT DE REMUNERATION	ECHELON
Eveil musical, formation musicale et flûte	10,50/20 <sup>e</sup>	8,48/20 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>
Batterie	3/20 <sup>e</sup>	2,42/20 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Clarinette + saxophone	3/20 <sup>e</sup>	2,42/20 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Guitare	4/20 <sup>e</sup>	3,23/20 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Piano + chant	16,50/20 <sup>e</sup>	13,33/20 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Trombone + baryton	1/20 <sup>e</sup>	0,81/20 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
Trompette	1,50/20 <sup>e</sup>	1,21/20 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>
Violon	0,50/20 <sup>e</sup>	0,40/20 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>

Pour information : 96 élèves sont inscrits à l'école de musique à ce jour contre 76 élèves l'année dernière (chorale adultes incluse), soit une augmentation de 26 %.

→ **Achat de livres destinés à la catéchèse scolaire**

Le Maire informe le conseil municipal que la Paroisse Protestante a fait parvenir une facture pour l'achat de 20 livres destinés à la catéchèse scolaire niveau CE 1 d'un montant de 216,60 € TTC. Ces ouvrages seront la propriété de l'école ; toutefois le directeur de l'école élémentaire ne souhaite pas que cette dépense soit prise en compte sur le budget de fonctionnement attribué à l'école. Il propose donc de payer cette facture sur le budget général.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

→ **Intérêts moratoires pour retard de paiement**

Le Maire fait part au conseil municipal que la trésorerie de Soultz-sous-Forêts a fait parvenir des décomptes d'intérêts moratoires dus pour des retards de paiement de bois. Ces intérêts concernent 3 acheteurs et s'élèvent à un total de 68,62 €. La trésorerie demande une délibération du conseil municipal réclamant ces intérêts moratoires ou accordant la remise de ces intérêts. Le Maire propose d'accorder la remise de ces pénalités.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition et décide d'accorder la remise des pénalités de retards aux acheteurs suivants : GRASSER-WAGNER pour un montant de 14,06 €, SCIERIE DU PERCHE pour un montant de 31,12 € et GETHMANN\*BECKER pour un montant de 23,44 €.

→ **Subvention exceptionnelle**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité par l'harmonie Concordia de Soultz-sous-Forêts en vue de l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'une trompette et de 2 saxophones. En effet le Conseil Général du Bas-Rhin octroie une subvention de 40 % à l'association à condition que la commune participe à hauteur d'un minimum de 20 %. Le montant total des devis s'élève à 1 170 € TTC. Il propose

d'accorder une subvention exceptionnelle de 30 % pour l'achat de ces instruments et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 351 €, représentant 30 % du montant TTC des devis pour l'achat d'une trompette et de 2 saxophones, à l'harmonie Concordia de Soultz-sous-Forêts. Le crédit est prévu sur article 6748 du budget.

### → **contrats aidés passerelle**

Le Maire fait part au conseil municipal qu'une réunion organisée par Mme la Sous-préfète en présence de la directrice de Pôle Emploi de Wissembourg, du Président de la communauté de communes du Soultzerland a eu lieu au siège de la communauté de communes le 5 octobre 2009 pour présenter les nouveaux contrats d'accompagnement dans l'emploi passerelle. Ce contrat aidé, proposé à des jeunes de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, a pour objectifs de leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle dans une collectivité locale et de développer des compétences transférables vers les entreprises.

L'Etat finance 90 % du SMIC brut par heure travaillée ; la Région Alsace participe au dispositif par le versement d'une aide complémentaire à la mesure de l'Etat appelée prime régionale à l'embauche, destinée aux communes et communautés de communes. Le contrat conclu entre la collectivité et un demandeur d'emploi de moins de 26 ans est prévu pour durer une année. Ce contrat a la particularité d'offrir une possibilité de périodes d'immersion en entreprises privées, dans la mesure où son objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, dont les compétences sont transférables dans le secteur marchand. La durée maximale des périodes en entreprise est de 3 mois, répartie sur les 12 mois du contrat. La durée hebdomadaire de travail doit être de 20 heures au minimum.

Exemple : pour un contrat passerelle de 20 heures, la collectivité aura à payer 157 € - prime régionale de 114 € = 43 €/mois.

Le Maire propose de souscrire trois contrats passerelles, un contrat pour les services administratifs et deux contrats pour les services techniques en espaces verts, à raison de 24 heures par semaine, et demande au conseil municipal de se prononcer.

Paul BOISSARIE demande comment se fera le choix des candidatures ; le Maire répond que les candidatures locales seront prioritaires.

A la question de Jean-Laurent VONAU souhaitant connaître la qualification de ces jeunes et leur rémunération, le Maire répond que le niveau de qualification ne pourra pas dépasser Bac +3 et que les jeunes seront rémunérés au SMIC horaire.

Jean-Laurent VONAU souhaite également savoir comment se font les recrutements. Le Maire répond que pour un emploi stable, les entretiens se font en présence du Maire, de la secrétaire générale et du responsable des services concernés par l'embauche. Pour le poste d'agent des services techniques vacant actuellement et dont le recrutement est en cours, 6 personnes ont été sélectionnées, dont 3 avec expérience et 3 sans expérience. Pour les emplois saisonniers, le candidat retenu est celui qui sollicite l'emploi en premier ; pour les contrats aidés les entretiens se font par la secrétaire générale et le responsable de services.

Pour Christian KLIPFEL il faudrait éviter d'embaucher la même personne 2 années de suite (emploi saisonnier).

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à embaucher du personnel en contrat passerelle, à raison de 24 heures par semaine, et à signer les conventions à intervenir avec le Pôle Emploi, organisme agissant pour le compte de l'Etat.

#### **4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'aliénation des biens suivants :

- section 1 n° 266/53, 263/53 et 254/53 lieudits « rue du Docteur Deutsch » de contenances respectives 309 m2, 196 m2 et 118 m2.

La décision pour l'aliénation de propriétés non bâties aux lieudits « Kleiner Rebberg », « rue de Pechelbronn » et « Lettenplan » est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal, pour compléments d'informations.

#### **5. DIVERS**

##### **→ Diverses informations**

- la Poste met en place une nouvelle organisation concernant la distribution du courrier. Pour les clients destinataires le changement principal concerne l'horaire de passage du facteur, surtout pour les clients qui étaient en début de l'ancienne tournée et qui se retrouvent à la fin de la nouvelle tournée ; la tournée du facteur dure plus longtemps. Les facteurs distribuent un document d'information à tous les clients concernés par un changement (*exemplaire dossier*)

##### • **Invitations**

- samedi 21 novembre 2009 l'association Ligne de Vie en collaboration avec l'ensemble des sapeurs pompiers de l'unité territoriale de Soultz-sous-Forêts se mobilise pour le Téléthon 2009. Une course de 52 km est organisée en tractant un dévidoir de pompiers. Le départ sera donné à 10h10mn au centre de secours de Soultz-sous-Forêts. M. Fabien MOSSER, Président de l'association Ligne de Vie invite les membres du conseil municipal à participer au coup d'envoi de la course

##### **→ Prochaines manifestations**

- jeudi 8 octobre 2009 : collecte de fruits et légumes sous le chapiteau du Bruehl de 17h à 19h par les membres du CCAS et l'Association Repartir ; les denrées récoltées seront revendues pour 10 % de leur valeur aux personnes convoquées par l'Association Repartir et l'assistante sociale
- vendredi 9 octobre 2009 à 17 heures visite officielle du marché hebdomadaire de producteurs et verre de l'amitié
- mercredi 4 novembre à 20 h 15 : prochaine réunion du conseil municipal

##### **→ Doléances**

- Christian KLIPFEL informe qu'il a été interpellé par des habitants incommodés par des rats à l'arrière de la propriété MULLER rue Frohnacker ; le Maire répond qu'une opération de dératisation est programmée par la Société Amboile Services sur l'ensemble du Froeschwillerbach et sur ce fossé.

Céline GEFFROY précise que ICADE PROMOTION s'était engagé à nettoyer le fossé.

- Christian KLIPFEL interroge également sur les panneaux lumineux qui ne fonctionnent plus depuis un certain moment ; le Maire répond que depuis l'orage du 3 juillet 2009 les panneaux sont hors d'usage et non réparables.

Les dommages ont été déclarés à l'assurance et que la commune est en attente de leur accord pour la commande de nouveaux panneaux

- Christian KLIPFEL signale également que l'éclairage de secours est allumé toute la nuit à La Saline
- Jean-Laurent VONAU interroge sur les dispositions prises en cas de pandémie grippale ; quelles sont les consignes concernant les personnes âgées, le service public, les écoles, ne faudrait-il pas faire vacciner le personnel communal ? A toutes ces questions le Maire répond que la municipalité suit les instructions préfectorales : plan de continuité et masques pour le service public, la fermeture des classes est du ressort de l'éducation nationale et de la préfecture.
- Eric HUBERT informe qu'il a été interpellé par des parents d'élèves concernant l'utilisation de la piste cyclable rue de la Gare ; les voitures encombrant cette piste et il n'y pas de panneau d'interdiction de stationner en place

Denise EHRHARD confirme qu'il n'y a ni panneau interdisant le stationnement, ni panneau indiquant la piste cyclable

Le Maire précise que dans le cadre de l'aménagement des abords de la gare il faudra intégrer les problèmes de stationnement, de restaurant et de dépose minute.

Pour Dominique STOHR l'endroit est dangereux surtout pour les cyclistes.

Eric HUBERT précise que la réflexion des parents d'élèves porte sur la dangerosité à la sortie des classes avec l'encombrement des véhicules

Jean-Laurent VONAU demande à ce que cette discussion soit reportée en séance de commission.

Plus personne ne souhaitant intervenir, le Maire clôt la séance à 23h15.